



NATURE OCÉANE

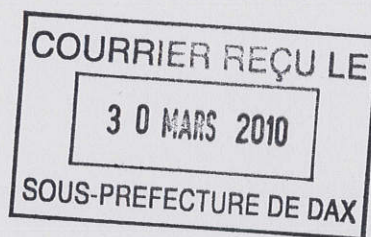
40530 - LANDES

E-mail : ville.labenne@wanadoo.fr

TÉL : 05 59 45 46 60

FAX : 05 59 45 80 00

LABENNE, Le



ARRETE MUNICIPAL N°43/2010

PORTANT MISE A JOUR DU PLAN LOCAL D'URBANISME

Le Maire de la commune de LABENNE,

Vu le Code de l'Urbanisme et notamment les articles R.123-13 et R.123-22,

Vu la délibération du Conseil Municipal approuvant le P.L.U. en date du 15 octobre 2009,

Vu la délibération du Conseil Municipal relative à la mise en œuvre du droit de préemption urbain en date du 11 février 2010,

Vu le plan annexé.

ARRETE

Article 1 : Le Plan Local d'Urbanisme de la Commune de LABENNE est mis à jour à la date du présent arrêté.

A cet effet, est annexé au PLU :

- Le plan des périmètres du droit de préemption urbain.

Article 2 : La mise à jour a été effectuée sur les documents mis à disposition du public, à la Mairie et à la Préfecture.

Article 3 : Le présent arrêté sera affiché en Mairie durant un mois.

Article 4 : Le présent arrêté sera adressé

- A Monsieur le Préfet des Landes
- A la Direction Départementale des Territoires et de la Mer.

CERTIFIE EXACT A LABENNE LE 26.03.2010

LE MAIRE
J.L. DELPUECH





DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE LABENNE



LABENNE
NATURE Océane

PLAN LOCAL D'URBANISME

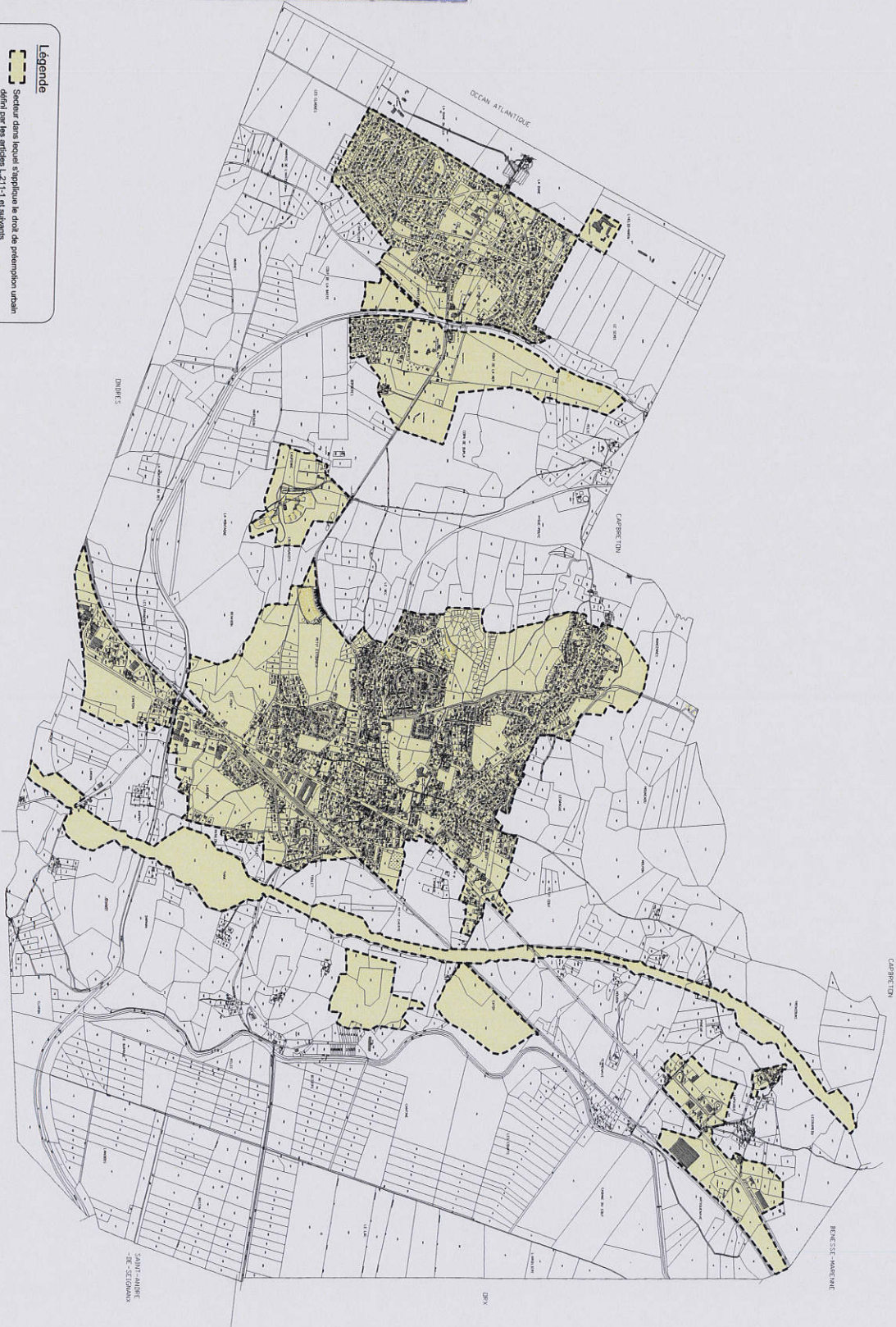
Périmètre du droit de préemption urbain

Vu pour être annexé à l'arrêté municipal
en date du : 26-03-2010

La Maire,



ARCEO
ASSOCIATION REGIONALE DES COMMUNES DE L'EST-OCEAN
10, rue de la République - 64000 Pau
Tél. 05 57 27 21 71 - Fax 05 57 27 21 72



Saint-Martin-de-Séverac

Saint-Amand-de-Séverac

Beaucastel-Mareuil

Capbreton

DSN